

## SÉANCE DU 19 JUIN 2014

Convocations du 10 juin 2014.

L'An Deux Mil quatorze, le 19 juin, à 19 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Frédéric TIHI, Maire.

**Etaient Présents** : Frédéric TIHI, Brigitte MARITAUD-GRONGNET, Bertrand DURAND, Amélie ALEXANDRE, Stéphane CAVELAN, Emmanuel COTREBIL Christophe FREBOURG, Michel DIDION.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents** : Pascal BAUCHE (excusé), Sylvie GASSE (excusée), David FERRAND (excusé).

**Pouvoirs** : Pascal BAUCHE a donné pouvoir à Frédéric TIHI,  
David FERRAND a donné pouvoir à Bertrand DURAND,  
Sylvie GASSE a donné pouvoir à Brigitte MARITAUD-GRONGNET.

**Secrétaire de séance** : Christophe FREBOURG

Lecture du procès verbal de la séance précédente qui est approuvé par l'assemblée.

### **VENTE D'HERBE 2014 (DÉLIBÉRATION 2014/40)**

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il y a eu 2 candidatures pour la vente d'herbe du terrain communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder la vente d'herbe sur la parcelle d'une contenance de 1Ha 96a 53ca issue du terrain communal cadastré B.514 et B.515 dont la contenance totale est de 3Hectares 52 ares 71 ca à Monsieur Sébastien LAMME, agriculteur domicilié à Bois d'Ennebourg. Le prix est fixé à 332,00 euros pour l'année 2014. Cette vente d'herbe est consentie annuellement selon les termes du contrat joint à la présente délibération. La recette sera inscrite à l'article 7021 du budget primitif 2014.

### **MISE EN SECURITE DE LA BOUCHE D'ENGOUFFREMENT « RUE PRINCIPALE »**

Mr le Maire informe le conseil municipal que la société SAS DR a effectué un devis concernant la réparation de la bouche d'égout d'un montant de 1 147,08 € TTC.

Ce tarif paraissant élevé, le conseil municipal propose de le comparer avec d'autres devis ou de trouver un moyen moins onéreux pour sécuriser rapidement cet endroit.

### **EXONERATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT (DÉLIBÉRATION 2014/41)**

Vu la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificatives pour 2010, en son article 28, instaurant la taxe d'aménagement (T.A.) en substitution de la Taxe Locale d'Equipement (T.L.E.).

Vu la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 modifiant notamment l'article L 331-9 du code de l'Urbanisme en son 8°.

Considérant que par délibération prise dans les conditions prévues au premier alinéa de l'article L. 331-14, les organes délibérants des communes... peuvent exonérer de la taxe d'aménagement, en tout ou partie, chacune des catégories de construction ou aménagement suivantes : ... 8° les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'exonérer totalement de la part communale de la taxe d'aménagement, les abris de jardin soumis à déclaration préalable. En effet, s'agissant le plus souvent de constructions de moins de 20 m<sup>2</sup> de type abris ou cabanons de jardins, qui se retrouvent ainsi avec une taxe supérieure au prix de leur construction (seules les constructions inférieures à 5 m<sup>2</sup> sont exonérées dans le cadre de la loi), le risque est qu'elles ne soient plus déclarées. D'où, il est proposé d'exonérer les abris de jardins de moins de 20 m<sup>2</sup>.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Accepte l'exonération totale de la part communale de la taxe d'aménagement, les abris de jardins soumis à déclaration.

### L'ASDB

Mr le Maire informe les membres du conseil municipal que l'assemblée générale de l'ASDB se déroulera le mercredi 25 juin à 20 h à la salle de musique de Bois d'Ennebourg. Il est prévu de faire le bilan et d'élire le nouveau bureau.

La commune attend la mise en place des nouveaux membres avant de prendre une décision sur la subvention annuelle qui peut lui être accordée.

### BROYAGE DES VEGETAUX

La population a été destinataire de tract d'information sur les permanences de dépôt des déchets verts sur le parking du terrain communal 2 lundis en juin et 2 lundis en juillet de 17h à 19h tenues par notre employé communal Christian WAY.

Une session de permanence aura également lieu à partir de la mi-septembre.

La première permanence a eu lieu ce lundi 16 juin et a été très apprécié par la population.

### PROPOSITION DES MEMBRES POUR LA CONSTITUTION DE LA CCID (Commission Communale des Impôts Directs) (DÉLIBÉRATION 2014/42)

Le conseil municipal,

Vu l'article 1650 du Code Général des impôts ;

Considérant qu'il convient de soumettre au directeur des services fiscaux une liste de contribuables de la commune répondant aux conditions posées par l'article 1650 susvisé ;

Considérant que cette liste doit comporter au minimum vingt-quatre noms ;

Dresse la liste de présentation figurant ci-dessous ;

#### TITULAIRES :

1 -MARITAUD-GRONGNET Brigitte	3 clos des poiriers	Bois l'Evêque
2 -DOLPIERRE Hubert	39 rue Principale	«
3 -MAITRE-JEAN Marc	74 le Manoir	«
3 -CAVELAN Stéphane	36 ter rue Principale	«
4 -VERGUCHT Gérard	9 Sente de l'Est	«
5 - MASUREL Guy	49 rue Principale	«
6 - DURAND Bertrand	34 bis rue Principale	«
7 - COTREBIL Emmanuel	93 le manoir	«
8 - BAUCHE Pascal	72bis le manoir	«

#### PROPRIETAIRES DE BOIS

9 - DOURNEL Robert	25 rue Principale	Bois l'Evêque
10 - PICARD Germain	67 rte de Martainville	Servaville-Salmonville

### HORS COMMUNE

11 - LAMME Sophie	1626 rue Coquereumont	Bois d'Ennebourg
12 - SINGEOT Christian	35 Chemin de la Chauvelle	Servaville-Salmonville

### SUPPLÉANTS

1- DIDION Michel	36 bis rue Principale	Bois l'Evêque
2- LE COZIC Bernard	7 Chemin des Forrières	«
3- ALEXANDRE Amélie	51 bis rue Principale	«
4- NICOLLE Michel	90 rue Principale	«
5-CARPENTIER Jean	38 rue Principale	«
6-LEJOSNE Eric	22 Chemin des Forrières	«
7- FREBOURG Christophe	85 le manoir	«
8- ARRESTIER Hervé	9 Chemin des Forrières	«

### PROPRIETAIRES DE BOIS

9- DOURNEL Colette	25 rue Principale	«
10- DOURNEL Réjane		Saint Jacques s/Darnétal

### HORS COMMUNE

11-BEAURAIN Jacques	1061 rue Croix Trouville	Bois d'Ennebourg
12- COURTY Frédérique	123 r Clos Blanchart	Bois d'Ennebourg

## RAPPORT DES DIFFERENTES COMMISSION ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### **1 - Commission aide sociale et association intercommunal des personnes âgées**

L'assemblée générale de l'AIPA entre seine et Bray s'est déroulée ce jour, le jeudi 19 juin à 15h30 à la salle Henri Savale de Darnétal. Sylvie GASSE a été élu au sein du conseil d'administration de cette association qui a pour but de permettre aux personnes âgées de plus de 60 ans ou ayant un lourd handicap de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie et de continuer à vivre à leur domicile. Cette association emploie 20 salariées comprenant 13 aides-soignantes et 2 aides-soignants. Sur la commune de Bois l'évêque l'association intervient chez Mr et Mme DUVAL. En 2013 elle a réalisé un excédent de 16 518 €.

### **2 - Commission cimetièrre**

Les délégués de la commission cimetièrre se sont réunis le 5 mai dernier. Ils ont déterminé des zones de partage pour le recensement des tombes afin de mettre à jour le logiciel.

### **3 - Commission communication et information**

Le site internet « info.boisleveque.com » est mis à jour régulièrement avec les nouveautés.

### **4 - Commission jeunesse, éducation, petite enfance, adolescence (DÉLIBÉRATION 2014/43)**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de mise en place d'un conseil municipal de jeunes dès septembre 2014.

Un tract d'information sera distribué dans le village et un recensement des jeunes intéressés va être réalisé.

L'objectif principal de ce CMJ est la participation des jeunes à la vie de la commune et l'incitation au développement des actions d'amélioration des conditions de vie en société.

Ce conseil sera composé d'enfants ayant entre 11 et 17 ans. Le nombre de ses membres sera déterminé en fonction du nombre d'intéressé.

Six conseillers municipaux élus à la commission des jeunes accompagneront ces nouveaux élus dans leur expérience nouvelle.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'entériner la création de ce conseil municipal des jeunes et lui propose de se prononcer sur ce sujet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, de valider la création d'un conseil municipal des jeunes dans les conditions définies ci-dessus et sa mise en place courant septembre. Un règlement intérieur sera élaboré.

#### **5 - Commission activités communales**

Une réunion entre les commissions des deux communes s'est déroulée le jeudi 5 juin pour organiser le pique nique des deux bois du 21 juin à bois d'ennebourg.

Une réunion de préparation pour le 13 juillet 2014 est prévu le 23 juin à la mairie de bois l'évêque.

#### **6 - Commission villages/maisons fleuries**

Les membres de la commission des maisons fleuries se sont réunis le 3 juin dernier à 18h30 pour préparer l'organisation du concours communal des maisons fleuries.

Un tract « bois l'évêque info » va être établi et sera distribué à l'ensemble des habitants de la commune pour présenter l'organisation de ce concours interne au village.

Pour ce qui concerne le concours départemental des villages et maisons fleuris 2014 le dossier d'inscription a été déposé dans les délais et nous sommes dans l'attente de la date de passage du jury.

#### **7 - SIVOM du bois tison**

Lors de la réunion du 4 avril dernier, Monsieur Pascal BAUCHE a été réélu président du SIVOM et Mr Stéphane BOUCHER a été réélu vice-président.

Concernant la réforme des rythmes scolaires qui doit obligatoirement être mis en place pour la rentrée de septembre 2014, les changements suivants ont été décidés :

- Horaires de classe inchangés les lundi, mardi, jeudi et vendredi (8h30-11h30/13h30-16h00)
- Les activités seront regroupées sur 2 demis journées (le mardi après midi pour les élèves de bois l'évêque et le jeudi après midi pour les élèves de bois d'ennebourg)
- Il y aura classe le samedi matin de 8h30 à 11h30 : il n'y aura ni transport scolaire, ni restauration scolaire, ni garderie
- Le temps de travail du personnel du SIVOM a été réaménagé
- Une recherche de personnel va être effectuée pour animer les activités à hauteur de 6 h par semaine.

Le centre de loisirs « les galopins » à bois d'ennebourg accueillera les enfants de 3 à 11 ans du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août 2014. Il est prévu d'embaucher 5 animateurs, il y aura également 1 stagiaire qui est domicilié à bois l'évêque. Actuellement il n'y a que 44 % de remplissage. Les inscriptions sont encore possible.

Toutes les huisseries des écoles de bois d'ennebourg vont être remplacées. Un devis a été réalisé pour un montant de 48 000 € TTC.

### **8 - Syndicat Départemental d'Énergie 76**

Une réunion de la commission locale d'énergie s'est déroulée à Buchy le 20 mai 2014 pour élire les délégués titulaires de la CLE n°9 dont la commune appartient.

Le syndicat a pour compétences le gaz, l'électricité BT, l'éclairage public, multimédia fibre et télécommunication, et les bancs de charge des véhicules électriques.

### **9 - Syndicat Intercommunal de Gestion des Collèges de Darnétal**

Suite à l'élection de José DELAMARE, adjoint au maire de Roncherolles sur le vivier, en tant que nouveau président du syndicat des collèges, le siège social a changé et a été transféré à la Mairie de Roncherolles sur le vivier.

Il y a eu une modification des statuts et l'embauche d'une nouvelle secrétaire, Mme Marilyne LECLERC. Il est prévu une augmentation de 30 % de la participation des communes pour 2014 par rapport à 2013.

### **10 - Communauté de Communes du plateau de Martainville**

Il y a un projet de tout à l'égout entre le relais 31 sur la route nationale et la maison de retraite Mishkane.

La direction des routes du département nous a signalé que le fauchage des talus sur les routes départementales dans le périmètre des communes sera géré par le budget communal et effectué sous la responsabilité de la commune. Mr le Maire propose d'effectuer un chiffrage de cette dépense imprévue et de demander un remboursement au département pour l'année 2014. Les membres du conseil municipal acceptent cette proposition.

### **ORGANISATION DE L'OUVERTURE DES PERMANENCES DES AINÉS**

Mr Marc MAITRE JEAN a proposé de s'occuper de l'organisation des après midi de rassemblement des aînés du village à la garderie de bois l'évêque.

Un tract d'information sera distribué aux personnes de plus de 60 ans.

### **QUESTIONS DIVERSES : LES SUJETS SUIVANTS ONT ETE EVOQUES :**

#### **Mariage**

Le samedi 28 juin 2014 à 15 h sera célébré dans la maison commune le mariage entre Julien BUZZI et Elodie MAUROUARD par Stéphane CAVELAN et Brigitte MARITAUD GRONGET, Monsieur le Maire étant absent.

Ces futurs mariés emménagent très prochainement au 88 rue du manoir.

#### **Anniversaire de mariage**

Le dimanche 8 juin 2014 ont été célébrés les noces de platine, 70 ans de mariage, de Mr et Mme DUVAL à leur domicile au 43 rue principale. Un article sera mis dans le journal communal.

#### **Baptême civil**

Le baptême civil d'Enzo MADELEINE sera célébré dans la maison commune le 12 juillet 2014 à 11h30.

### Inhumation

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Mr RAULT Gilda âgé de 62 ans survenu le 17 juin 2014 à 11h35. L'inhumation est prévue le 20 juin à 16h au cimetière communal de Bois d'Ennebourg.

Le conseil municipal décide de prévoir une gerbe de fleurs pour l'occasion.

### Le blason

Plusieurs propositions de blasons ont été reçues. Après débat, les préférences vont à l'arbre entier et un évêque à la place du tronc, représentant au mieux le village de Bois l'évêque. Le choix des couleurs étant plus difficile à faire, il sera demandé au réalisateur de ce blason de nous envoyer le modèle choisi avec plusieurs nuances de couleurs.

### La permanence de la mairie les samedis matins dès septembre

L'école étant ouverte le samedi matin à la rentrée 2014/2015, le conseil municipal a décidé d'effectuer une permanence d'élus à la Mairie de 10 h à 12 h tous les samedis dès le 6 septembre avec un planning de présence à tour de rôle.

La séance est levée à 21 h 30 mn.